Projet de redéfinition de la sectorisation des collèges du Nord Toulousain

Réunion de concertation

Collège Paul Cézanne à Montrabé

5 juillet 2019



Mot d'accueil



Le déroulement de la soirée

18h15 – Présentation du projet

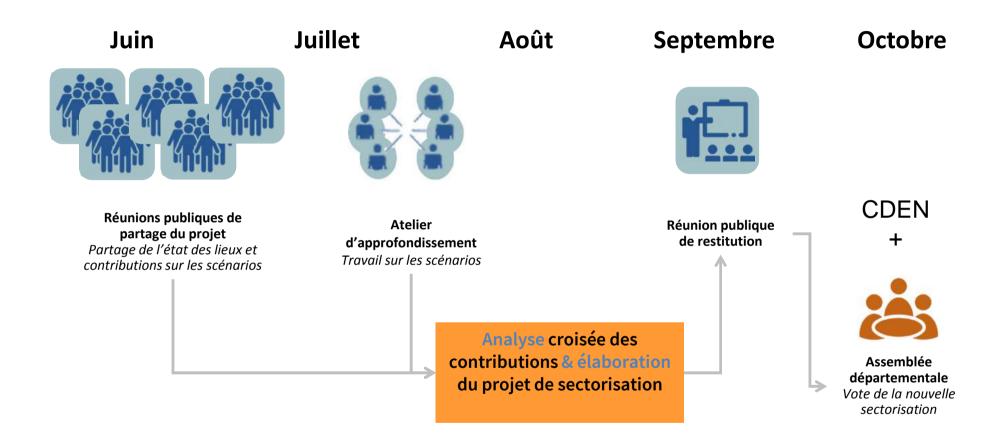
- Le contexte : une responsabilité départementale
- Eléments d'état des lieux
- Les hypothèses

19h00 - Temps de contributions

19h45 - Mise en commun et conclusion



Une démarche de concertation en trois temps





01 Présentation du projet

- Le contexte
- L'état des lieux
- Les propositions



Le contexte : une responsabilité départementale

Laurent Delrue,

Directeur Général Délégué chargé des services opérationnels – Cd31



Les constats

25% Evolution des effectifs à Toulouse Une croissance l'horizon 2026 démographique 20% Métropole importante 15% Département 10% **TOULOUSE 41%** 5% **Hors TOULOUSE** R2018 P2019 P2020 P2021 P2022 P2023 P2024 P2025 P2026 25% Des déséquilibres marqués Privé en termes de mixité sociale 8% Taux de PCS « défavorisés » des collèges à la rentrée 2018

Les objectifs

• Un objectif central : accueillir tous les enfants et garantir un bon climat scolaire

Cela suppose:

- D'éviter la saturation des collèges
- D'améliorer la mixité au sein des collèges



Les moyens d'actions

- Des responsabilités essentielles pour le Département
 - Construire, reconstruire et rénover les collèges
 - Assurer le bon fonctionnement des collèges : personnels techniques (*entretien, cuisine*), dotations financières, dotations en matériels (*équipements numériques*...)
 - Organiser et prendre en charge les transports scolaires
 - Définir les secteurs de recrutement des collèges



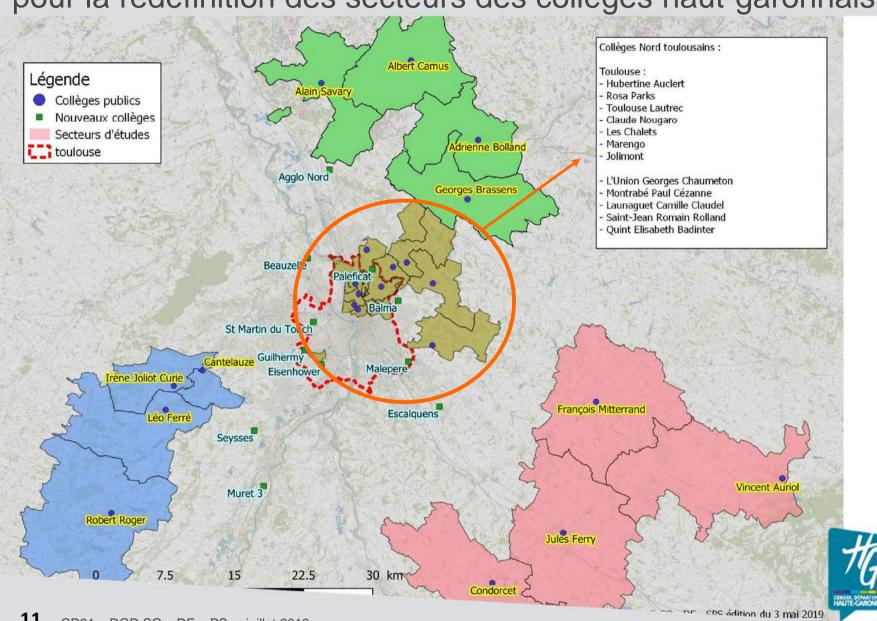
Etat des lieux sur le périmètre Nord toulousain

Mariette De Malvinsky,

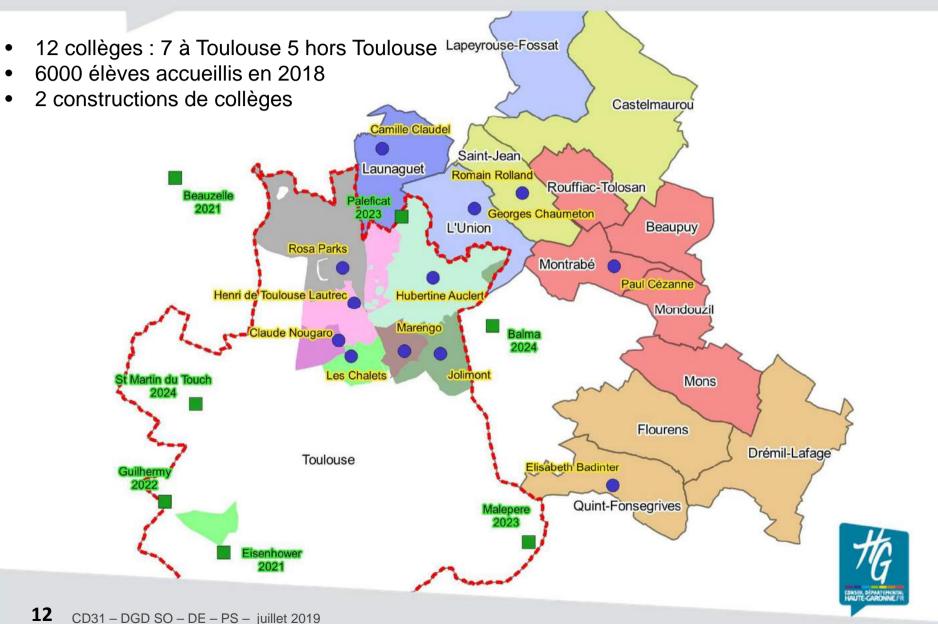
Directrice Générale Déléguée Adjointe à l'Education et au Patrimoine – Cd31



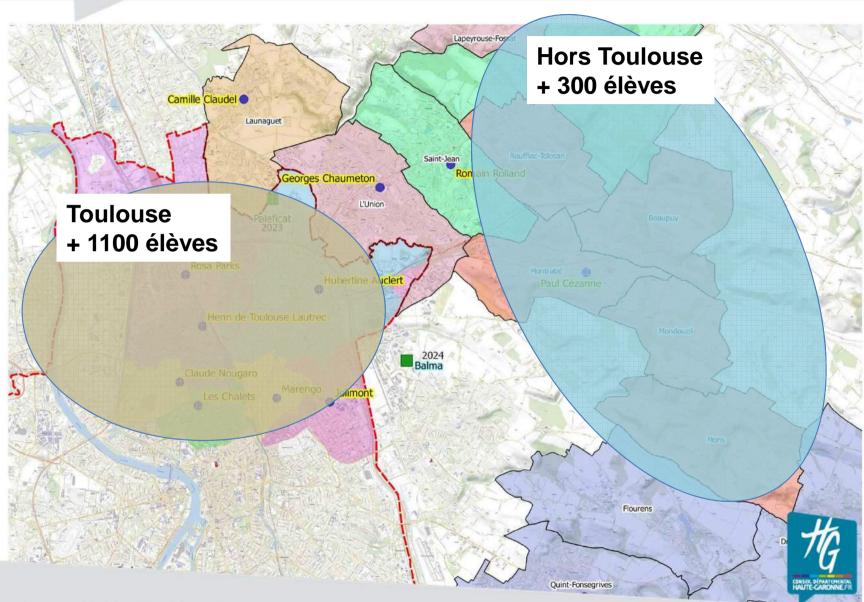
Les différents périmètres de réflexion pour la redéfinition des secteurs des collèges haut-garonnais



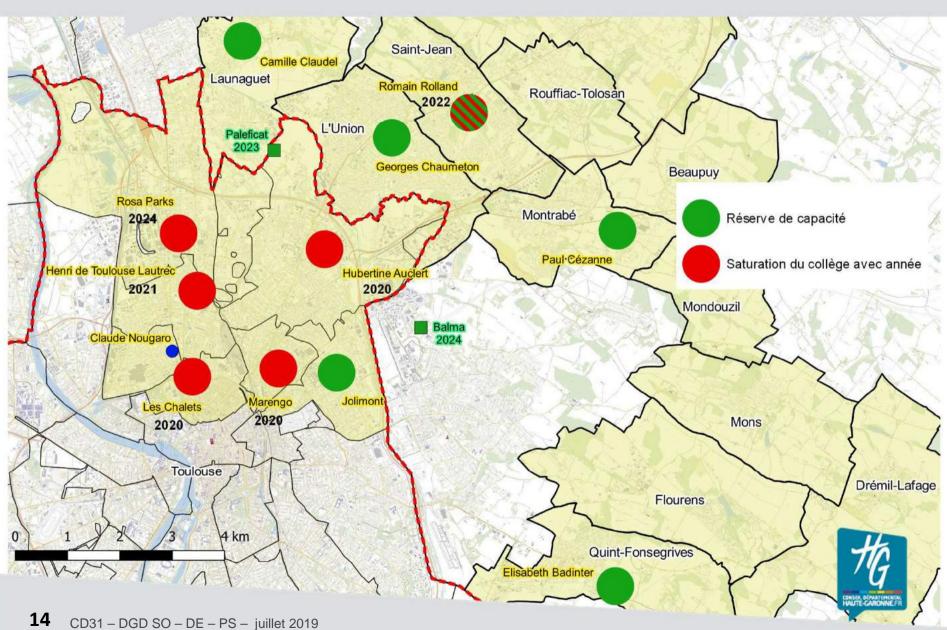
Périmètre d'étude et sectorisation actuelle sur le Nord toulousain



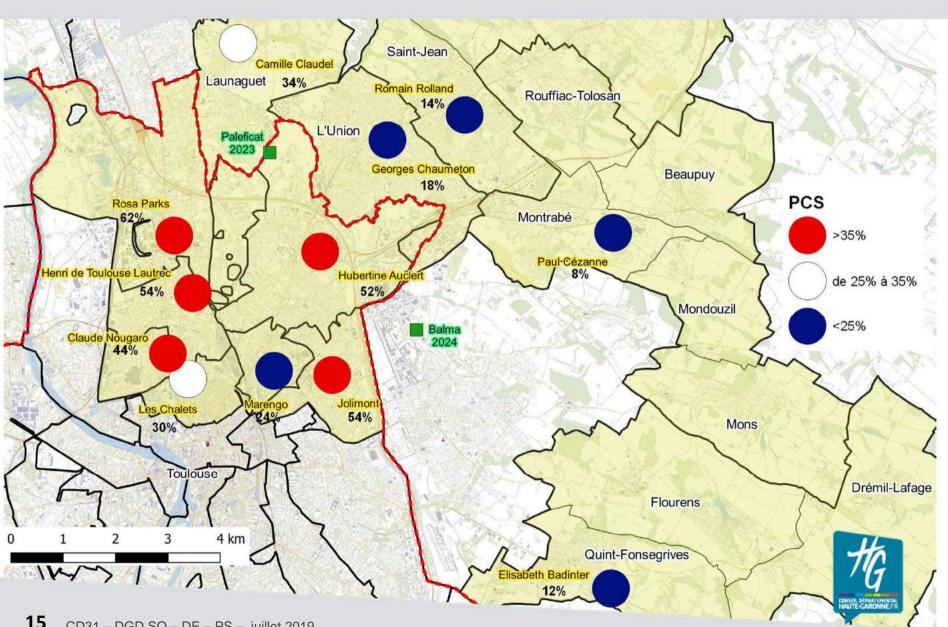
Collèges publics : Une évolution démographique déséquilibrée entre 2018 et 2022 ...



... avec des impacts en termes de saturation des collèges, à court ou moyen terme



Un déséquilibre social entre Toulouse et sa périphérie



Les hypothèses



Le cadre de réflexion du projet de redéfinition

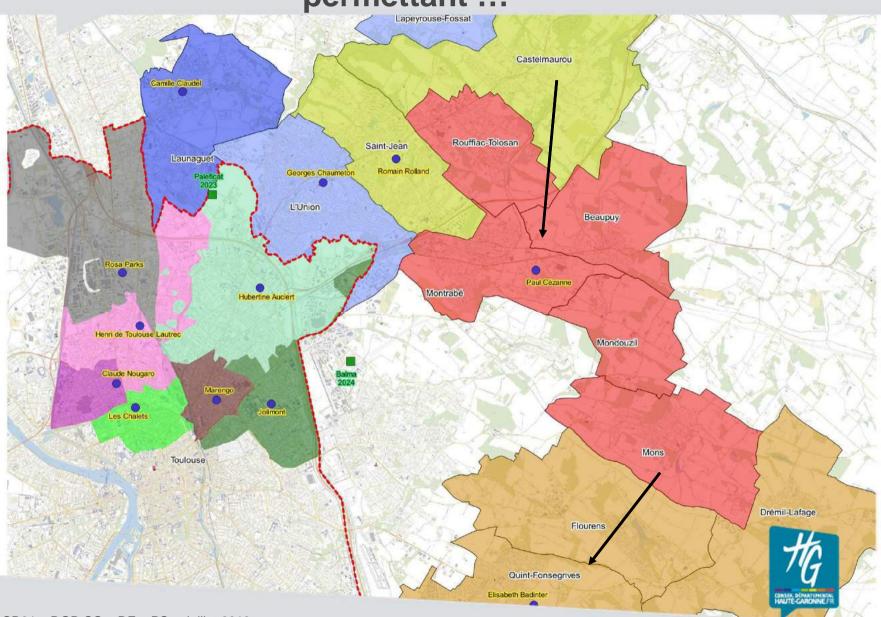
- Chaque secteur de recrutement doit être dimensionné de manière à ce que chaque élève puisse trouver une place dans son collège de secteur
- Certains quartiers toulousains pourraient être rattachés à des collèges accueillant une majorité d'élèves en situation sociale plus favorisée
- La construction de nouveaux collèges doit se faire de manière rationnelle et optimisée, dans le souci d'une bonne utilisation de l'argent public



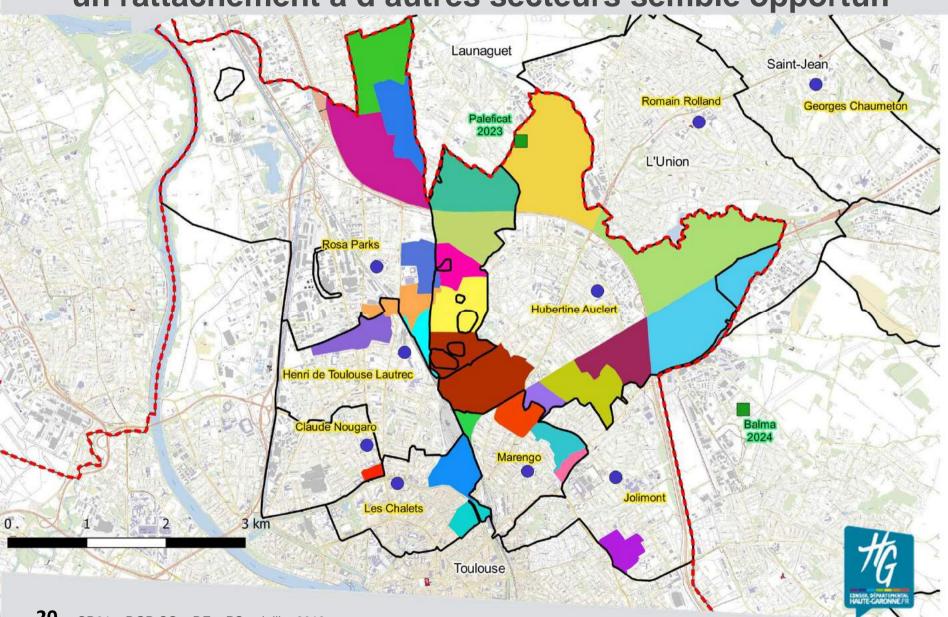
Quels enjeux, quels objectifs pour la redéfinition des secteurs de recrutement ?

- Améliorer les conditions d'accueil dans les collèges de Rosa Parks, Toulouse Lautrec, Hubertine Auclert, Les Châlets et Marengo
 - => Réduire ces 5 secteurs en utilisant les places disponibles des collèges voisins en attendant l'ouverture du collège Paleficat en 2023
- Rééquilibrer socialement les collèges toulousains et hors Toulouse
 - => Rattacher des quartiers et/ou secteurs d'écoles socialement défavorisés vers des collèges plus favorisés
- Une mise en œuvre dès la rentrée 2020
 - => Adopter la redéfinition de la sectorisation en octobre 2019 pour une application, niveau par niveau, à la rentrée 2020 permettant de rééquilibrer les effectifs d'ici l'ouverture du futur collège du nord toulousain en 2023.

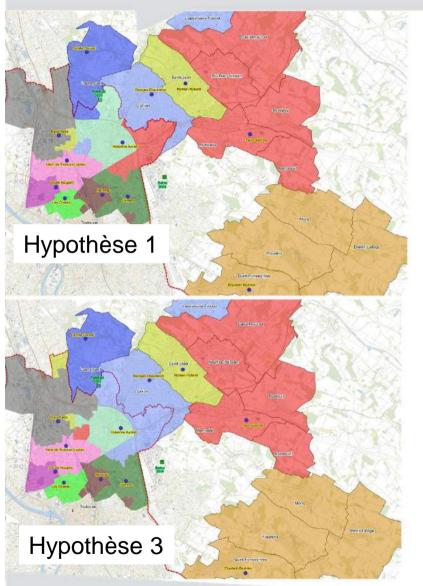
Rééquilibrer les effectifs des collèges hors Toulouse permettant ...

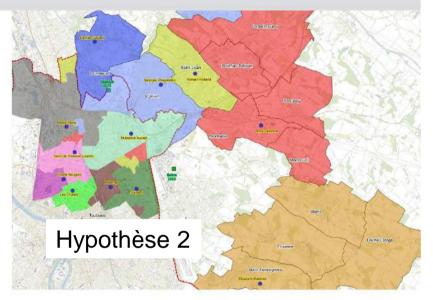


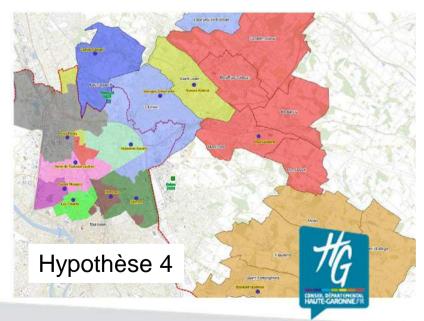
... d'envisager l'accueil de certains quartiers pour lesquels un rattachement à d'autres secteurs semble opportun



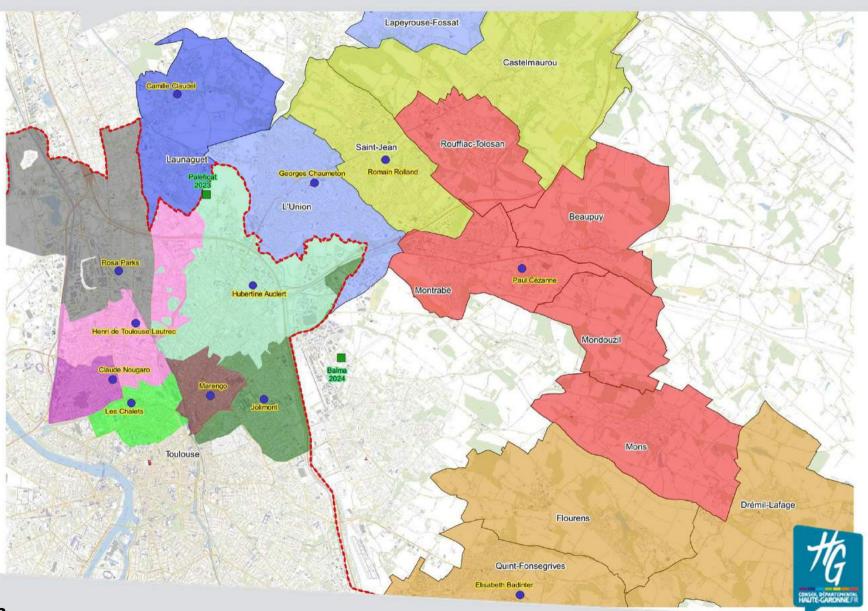
4 hypothèses de rattachement de ces quartiers à à de nouveaux secteurs



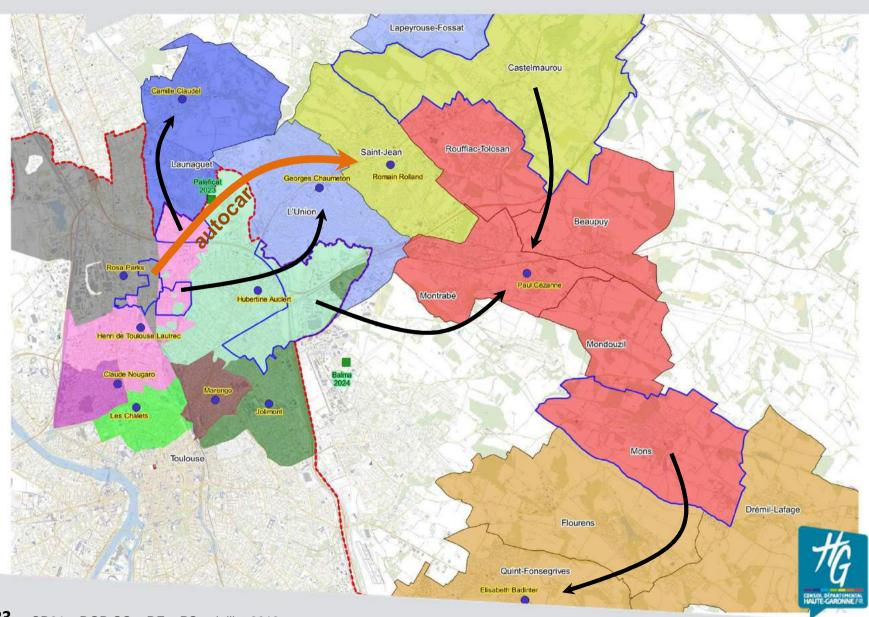




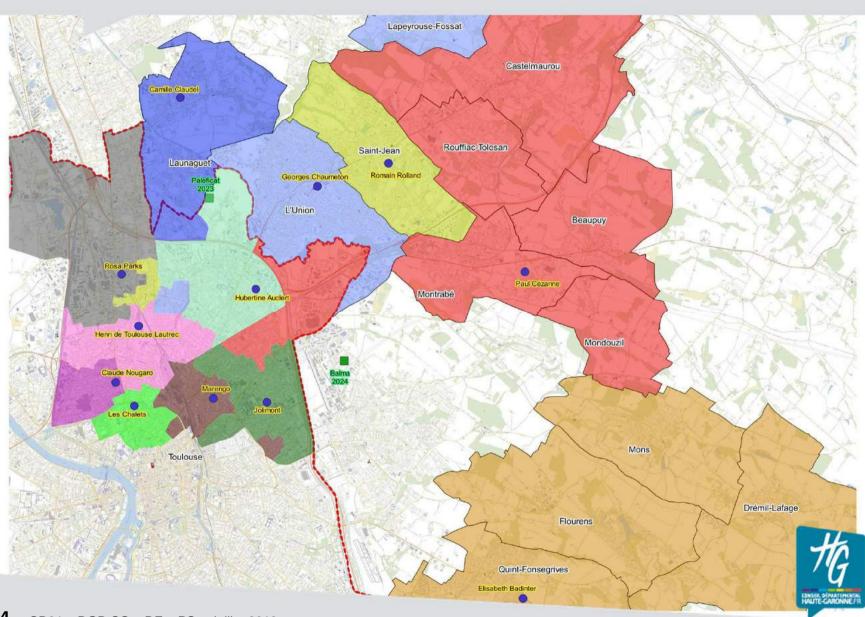
Secteur actuel



Hypothèse 1



Hypothèse 1



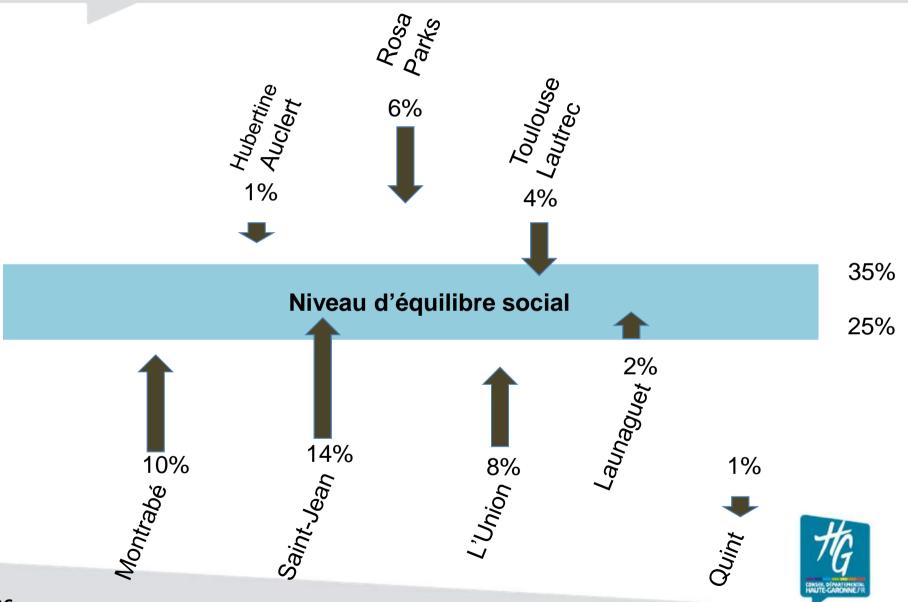
Hypothèse 1 : Objectifs atteints à la rentrée 2022

Projections d'effectifs 2022

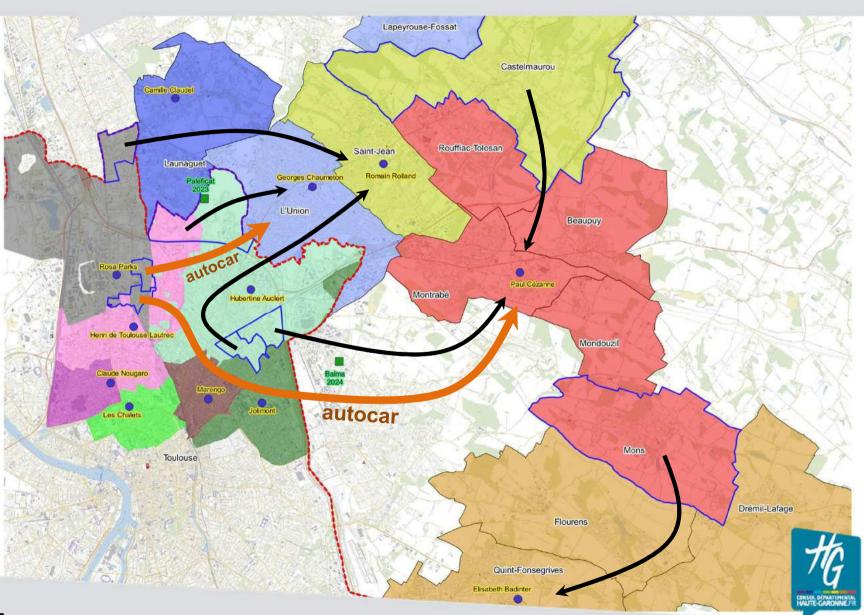
	Hors changement	Hypothèse 1	écart
Rosa Parks (64)	514	426	-88
H. Toulouse Lautrec (63)	746	540	-206
Hubertine Auclert	876	639	-237
Montrabé P. Cézanne	491	744	+253
L'Union G. Chaumeton (48)	688	777	+89
Launaguet C. Claudel	471	491	+20
Quint E. Badinter	519	524	+5
Saint-Jean R. Rolland	731	639	-92



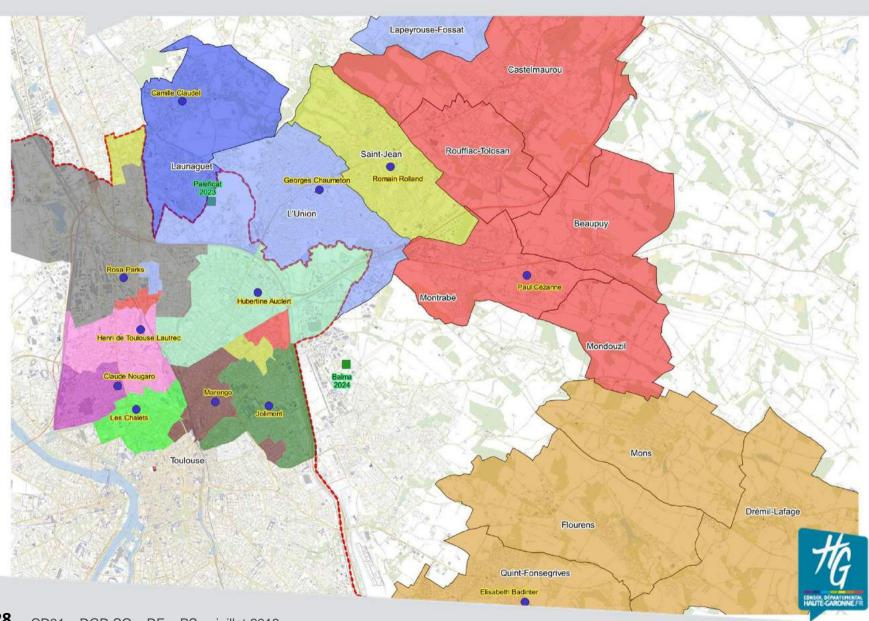
Hypothèse 1 : Objectifs atteints à la rentrée 2022 Incidence sur le rééquilibrage social du secteur



Hypothèse 2



Hypothèse 2



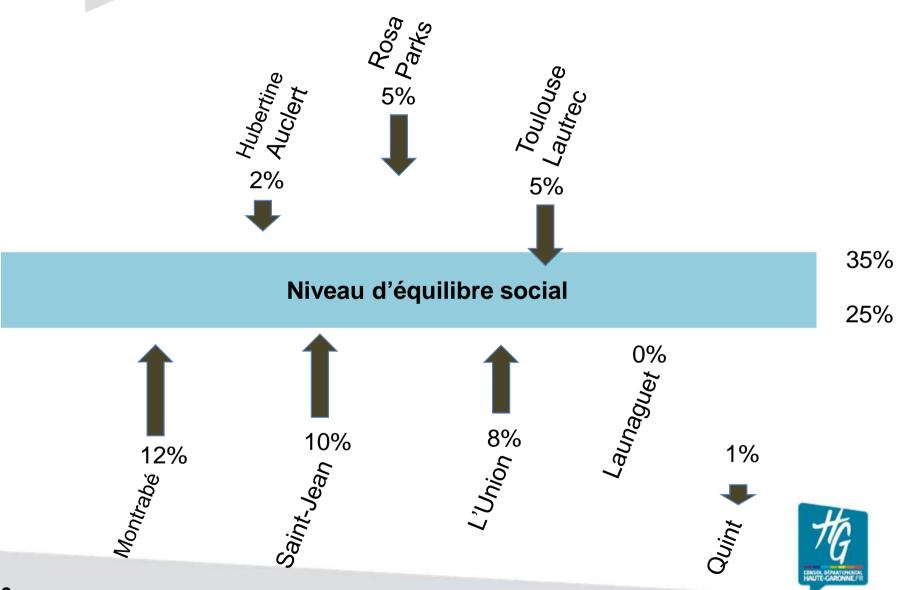
Hypothèse 2 : Objectifs atteints à la rentrée 2022

Projections d'effectifs 2022

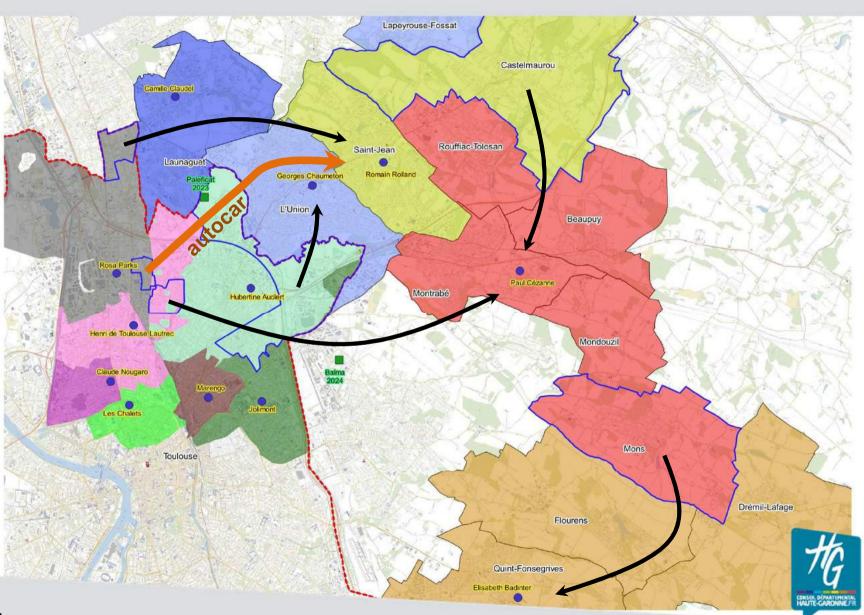
	Hors changement	Hypothèse 2	écart
Rosa Parks (64)	514	518	+4
H. Toulouse Lautrec (63)	746	403	-343
Hubertine Auclert	876	779	-97
Montrabé P. Cézanne	491	659	+168
L'Union G. Chaumeton (48)	688	818	+130
Launaguet C. Claudel	471	381	-90
Quint E. Badinter	519	524	+5
Saint-Jean R. Rolland	731	714	-17



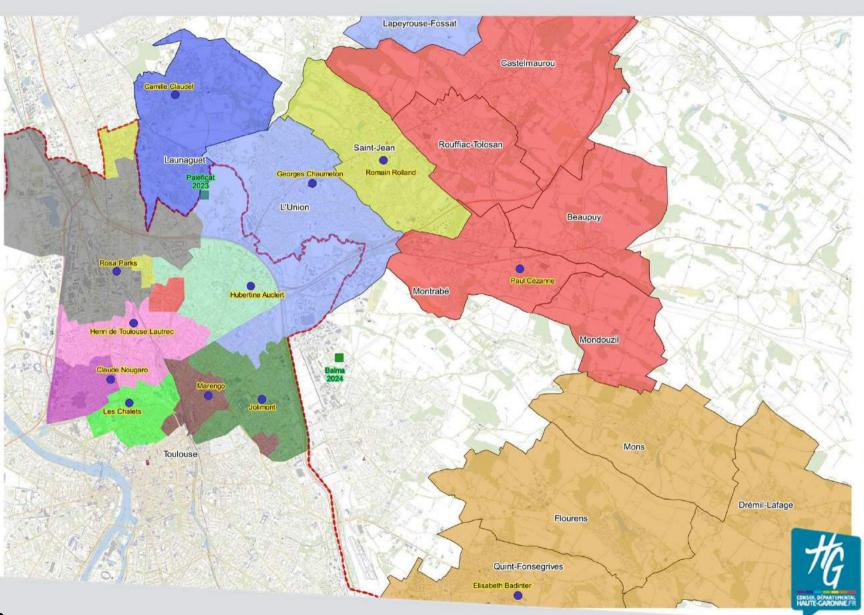
Hypothèse 2 : Objectifs atteints à la rentrée 2022 Incidence sur le rééquilibrage social du secteur



Hypothèse 3



Hypothèse 3



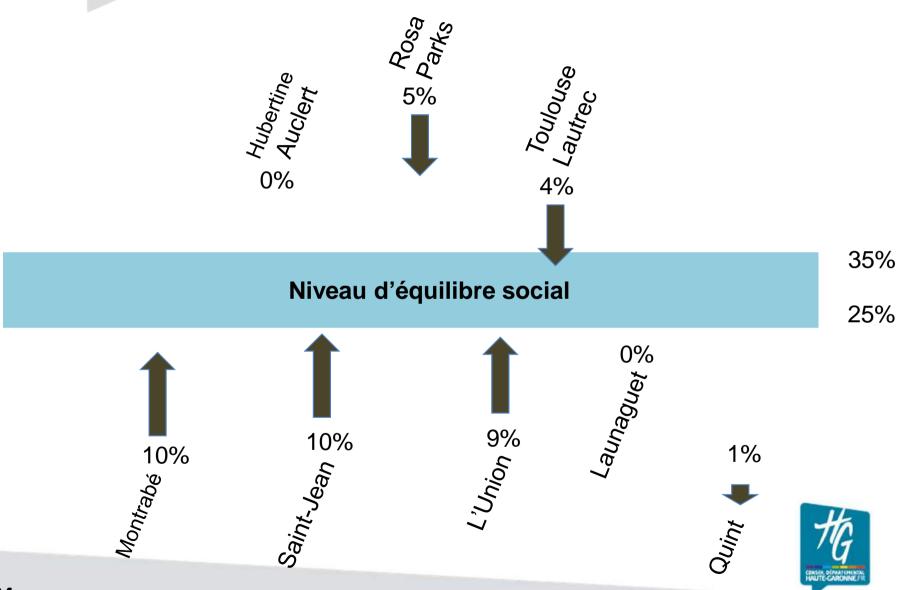
Hypothèse 3 : Objectifs atteints à la rentrée 2022

Projections d'effectifs 2022

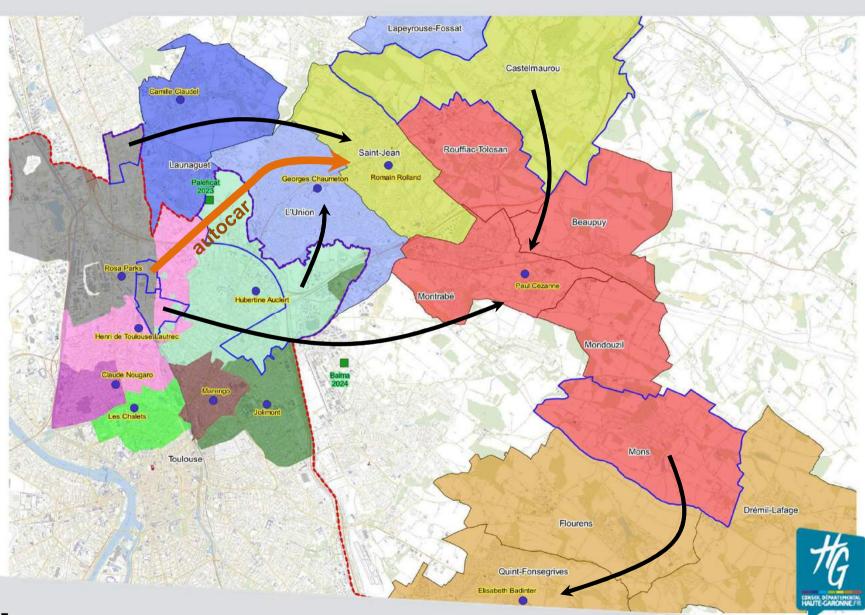
	Hors changement	Hypothèse 3	écart
Rosa Parks (64)	514	537	+23
H. Toulouse Lautrec (63)	746	540	-206
Hubertine Auclert	876	581	-295
Montrabé P. Cézanne	491	669	+178
L'Union G. Chaumeton (48)	688	887	+199
Launaguet C. Claudel	471	381	-90
Quint E. Badinter	519	524	+5
Saint-Jean R. Rolland	731	635	-96



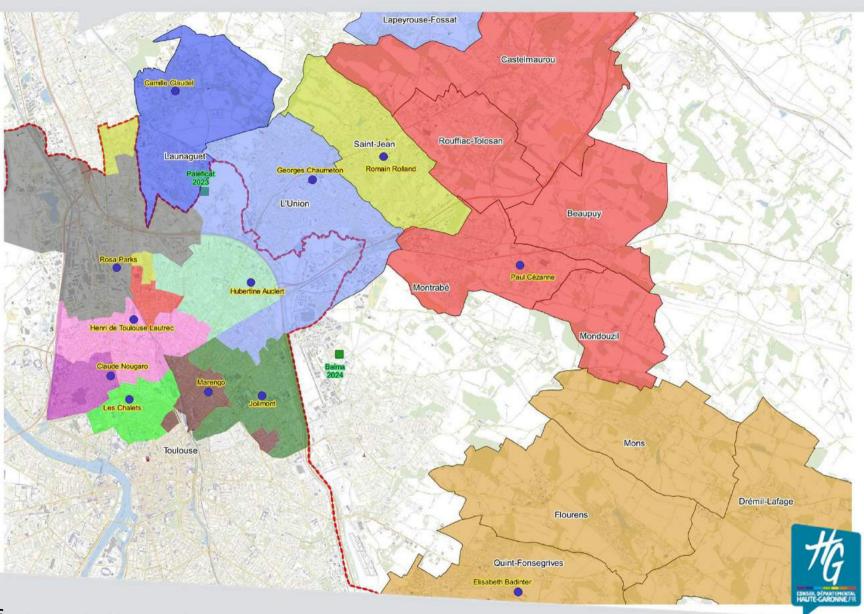
Hypothèse 3 : Objectifs atteints à la rentrée 2022 Incidence sur le rééquilibrage social du secteur



Hypothèse 4



Hypothèse 4



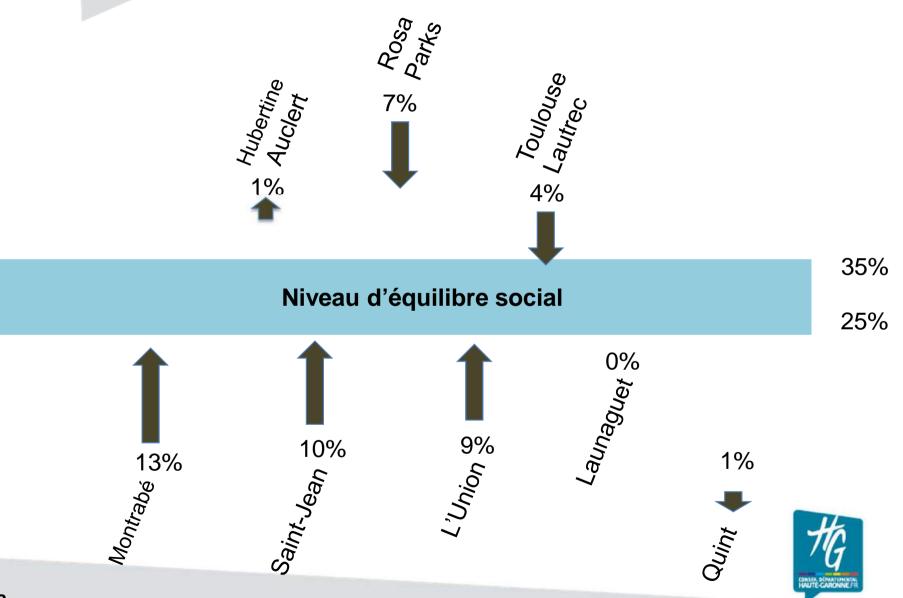
Hypothèse 4 : Objectifs atteints à la rentrée 2022

Projections d'effectifs 2022

	Hors changement	Hypothèse 4	écart
Rosa Parks (64)	514	483	-31
H. Toulouse Lautrec (63)	746	494	-252
Hubertine Auclert	876	664	-212
Montrabé P. Cézanne	491	719	+228
L'Union G. Chaumeton (48)	688	887	+199
Launaguet C. Claudel	471	381	-90
Quint E. Badinter	519	524	+5
Saint-Jean R. Rolland	731	635	-96



Hypothèse 4 : Objectifs atteints à la rentrée 2022 Incidence sur le rééquilibrage social du secteur



02 Temps de contribution

« Votre avis et vos suggestions nous intéressent ... »



Les « règles du jeu »

A chacune des tables

Vous avez à votre disposition les 4 hypothèses et un support à remplir

Prenez 5 minutes pour vous présenter et désigner un « capitaine de table »





Pendant 5 minutes, chacun réfléchit individuellement aux conditions de réussite du futur scénario et aux points forts et points faibles de chaque hypothèse (vous pouvez utiliser les feuilles mises à votre disposition)

Prenez ensuite 30 minutes pour discuter et remplir ensemble le grand support de travail



03 Mise en commun et conclusion

La parole est à vous ...



Les prochains RDV

9 juillet 2019 – 18h-20h30 À la Maison des Solidarités de Borderouge

=> Inscrivez-vous!

Le 13 septembre 2019 à 18h pour la restitution de la démarche....

Retrouvez l'ensemble des informations sur le site internet de l'Espace Numérique de Travail du Conseil départemental

http://www.ecollege.haute-garonne.fr/sectorisation-des-colleges/

Pour nous écrire : dees@cd31.fr



Merci de votre attention

